



Nom et prénom	
---------------	--

Veillez entourer la ou les bonnes réponses:

- 1- L'EIRL est dotée de la personnalité juridique:
 - a- Oui
 - b- Non

- 2- La loi dite loi Macron permet de déclarer insaisissable:
 - a- La résidence principale
 - b- La résidence secondaire
 - c- Par acte notarié
 - d- De plein droit

- 3- Le régime matrimonial de communauté avec participation aux acquêts
 - a- Est une oeuvre notariale née de la pratique
 - b- Est une oeuvre du législateur français

- 4- Le régime matrimonial légal est:
 - a- Le régime de communauté réduite aux acquêts
 - b- Le régime de séparation des biens
 - c- Le régime de communauté avec participation aux acquêts